

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023 À 16 H 00

Rapport N° 66

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE- SUBVENTIONS SUR PROJET(S)

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le six octobre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 septembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Dominique BRIAT, Nicolas BONNET, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Estelle BRUANT, Marion CANALES, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Rémi CHABRILLAT pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Nicaise JOSEPH pouvoir à Dominique BRIAT, Magali GALLAIS pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme AUSLENDER pouvoir à Cécile AUDET, Dominique ADENOT pouvoir à Marion CANALES, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Estelle BRUANT

Arrivée de Mme BERNARD après l'élection de l'adjointe (question n°2).

M. le Maire prononce une suspension de séance après le vote de la question n°3 pour accueillir le Maire de Krementchouk et son Premier Adjoint et procéder au temps protocolaire de signature de l'accord de jumelage.

Le quorum étant atteint, la séance reprend à la question n°4.

Départs de M. AUSLENDER (pouvoir à Mme AUDET), de M. SABATIER (pouvoir à M. PILAUD) et de M. CHABRILLAT (pouvoir à M. VIGIGNOL) pendant le débat de la question n°7.

Arrivée de M. SABATIER avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir à M. PILAUD).

Rapport N° 66
SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE- SUBVENTIONS SUR PROJET(S)

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions sur projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Le solde disponible est de 84 060 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

MAISON DES JEUX DE CLERMONT-FERRAND

Objet de l'association : Faire connaître l'importance du jeu chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte, faire (re)découvrir à tous la convivialité et le plaisir du jeu, en faire reconnaître les aspects socio-culturels et éducatifs, participer à la conservation du patrimoine ludique mondial, favoriser la mise en place de projets ludiques de proximité et, par extension, développer toute activité en lien direct ou indirect avec le jeu.

Présentation de l'action : Organisation d'une grande journée dédiée à la découverte de tous types de jeux destinés à un public de tous âges. La Maison des Jeux et les associations partenaires animeront une douzaine d'espaces jeux différents.

Budget de l'action :	10 345, 00 €
Avantage en nature en 2022 :	17 255, 00 €
Subvention accordée en 2022 :	1 500, 00 €
Subvention sollicitée :	2 900, 00 €
Subvention proposée :	2 900, 00 €

CLERMONT AFRO'FEST

Objet de l'association : Créer des évènements festifs, ludiques, visant à mieux faire connaître les cultures africaines et mettre en valeur les acteurs locaux d'origine africaine, organiser des concerts, animations, repas, conférences et débats, festivals, produire des spectacles, exploiter des tiers lieux.

Présentation de l'action : Organisation du festival Clermont Afro'fest sur plusieurs lieux de Clermont-Ferrand en proposant plusieurs formats et formes d'évènements : marché de l'artisanat Afro-Auvergnat, exposition d'art afro contemporain, ateliers de danse et cuisine, conférences, festivités. L'association organisera également une journée à l'automne afin de fédérer et réunir adhérents et bénévoles dans un grand moment de partages et d'échanges.

Budget de l'action :	6 650, 00 €
Avantage en nature en 2022 :	00, 00 €
Subvention accordée en 2022 :	00, 00 €
Subvention sollicitée :	500, 00 €
Subvention proposée :	500, 00 €

IMMENCITE

Objet de l'association : Accompagner à l'éducation, promouvoir la culture et le sport par la pratique du

football, entretenir le lien entre les habitants et réaliser des actions de solidarité et de bienfaisance.

Présentation de l'action : Initiation de 8 jeunes membres de l'association à la production musicale dans le style musique urbaine.

Budget de l'action :	505, 00 €
Avantage en nature en 2022 :	00, 00 €
Subvention accordée en 2022 :	00, 00 €
Subvention sollicitée :	370, 00 €
Subvention proposée :	370, 00 €

MOUVEMENT ATD QUART MONDE

Objet de l'association : Rassembler des personnes, familles et groupes de population qui refusent la fatalité de la misère dans laquelle ils sont condamnés à vivre. Le mouvement ATD Quart Monde agit pour l'avènement d'une société où l'égalité de chaque être humain sera reconnue par l'accès effectif aux responsabilités et aux droits fondamentaux et où l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale auront disparu.

Présentation de l'action : Organisation de la journée mondiale du refus de la misère le 14/10/23 : théâtre, forum, débat rencontre et bal Trad.

Budget de l'action :	1810, 00 €
Avantage en nature en 2022 :	283, 00 €
Subvention accordée en 2022 :	750, 00 €
Subvention sollicitée :	900, 00 €
Subvention proposée :	750, 00 €

RECYCL' ART

Objet de l'association : Promouvoir la culture urbaine et la sensibilisation au réemploi et au recyclage auprès de public de tout âge et de toute origine, sur tous les supports et avec tout moyen.

Présentation de l'action : Organisation de la 6 ème édition du WALKTRIP : une exposition artistique itinérante de 3 mois dans une trentaine de lieux du centre historique de Clermont-Ferrand avec un plan distribué gratuitement sur toute la ville et à l'Office du Tourisme.

Budget de l'action :	66 300, 00 €
Avantage en nature en 2022 :	00, 00 €
Subvention accordée en 2022 :	4 000, 00 €
Subvention sollicitée :	6 000, 00 €
Subvention proposée :	4 000, 00 €

LE JARDIN DE RABANESSE

Objet de l'association : Gérer le jardin partagé « Le jardin de Rabanesse » sur une parcelle mise à disposition par la Ville de Clermont-Ferrand et qui est située dans le quartier Saint-Jacques au centre ville.

Présentation de l'action : Lancer ses premières actions fédératrices pour les habitants du quartier usagers du jardin. Faire du jardin un lieu de vie orienté vers un entretien collaboratif, la création, la gestion et le partage des bacs de culture.

Budget de l'action : 3 128, 00 €
Avantage en nature en 2022 : 00, 00 €
Subvention accordée en 2022 : 00, 00 €
Subvention sollicitée : 1 928, 00 €
Subvention proposée : 500, 00 €

OSEZ LE FEMINISME 63 !

Objet de l'association : Cette association a pour but de diffuser les idées portées par le mouvement féministe dans la société, et particulièrement auprès des jeunes, et ce à travers des actions militantes, notamment via un journal en ligne intitulé « Osez le Féminisme ! ».

Présentation de l'action : Organiser un évènement à la Maison de Quartier de Saint-Jacques pour fêter les 10 ans d'existence de l'association. Le but principal de cet évènement est de rendre visible plus de dix années d'actions et d'engagement militant auprès des femmes et des filles de l'agglomération clermontoise et d'ailleurs.

Budget de l'action : 3 550, 00 €
Avantage en nature en 2022 : 2 361, 00 €
Subvention accordée en 2022 : 3 000, 00 € (Mission Égalité des Droits)
Subvention sollicitée : 1 700, 00 €
Subvention proposée : 1 000, 00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'aide financière accordée aux associations ci-dessus, pour un montant de 10 020,00 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son/sa représentant.e, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TOTAL VOTANTS :	54	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prend pas part au vote de la question n° 66 : Wendy LAFAYE

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

